



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collectivités territoriales

Question écrite n° 1797

Texte de la question

M. Gérald Darmanin attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les inégalités fiscales sur les différents types de gestion de parc automobile. La non répercussion de la taxe sur la valeur ajoutée par les collectivités territoriales pénalise les acteurs prestataires de location de véhicules. C'est pourquoi il souhaiterait savoir si le Gouvernement, dans un souci d'égalité fiscale, envisage l'élargissement, ou même la suppression du Fonds de compensation de la TVA.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1797

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2012](#), page 4490

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)